Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 022-212203905-20260529-20260413-DE

Mairie de Yvias
Côtes d' Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf mai à 20 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 19 mai 2026

Étaient présents : LE GRAET Karine, EON Catherine, GRANAL Delphine, LE MEUR Daniel, M. JOUBIN David, COLLET Philippe, LE GONIDEC Julie, LIBOUBAN Nicolas, DELVALLEE Bruno, PERROT Hélène, TICOS Bruno, ZIEGELMEYER Marie-Claire, Mme ANDREUX Muriel

Procurations : CARRIER Jean à LE GRAET Karine
Mme LE MEUR Anne-Marie à Mme LE GONIDEC Julie

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

Secrétaire de séance : Mme ANDREUX Muriel

DESIGNATION DES DELEGUES AU SIRESCOL

La Commune est membres du SIRESCOL (Syndicat Intercommunal de restauration scolaire). Ce Syndicat dont le siège se trouve à Lanvollon fournit les repas de cantine scolaire du RPI Yvias/Kerfot. L'article L5211-8 du CGCT prévoit la désignation des délégués au SIRESCOL.

Deux délégués titulaires : Catherine EON et Marie-Claire ZIEGELMEYER
Deux délégués suppléants : Delphine GRANAL et Hélène PERROT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de retenir Mmes Catherine EON et Marie-Claire ZIEGELMEYER déléguées titulaires et Mmes Delphine GRANAL et Hélène PERROT déléguées suppléantes au Sirescol.

Le Maire,

Mme LE GRAET